



LES COURS D'ÉCOLE EN TRANSITION

Potentiels de renaturation
et de bien-être des usagers

31 Haute-Garonne
caue

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et
de l'Environnement de la Haute-Garonne

1, rue Matabiau, 31000 Toulouse
05 62 73 73 62
www.caue31.org



Les cours d'école, potentiel de renaturation et bien être des usagers

Les évolutions climatiques, le cycle de l'eau perturbé, la biodiversité menacée, conduisent aujourd'hui les pouvoirs publics à repenser les aménagements des cours de récréation.

Ces espaces asphaltés, à forte dominante minérale, peuvent être renaturés. Redonner place au végétal améliore le confort, le bien être des usagers tout en favorisant la biodiversité.

Les cours d'école portent également des enjeux en matière d'apprentissage par l'expérience, d'émancipation, d'acquisition de compétences, de relations sociales.

Ces espaces récréatifs représentent ainsi des potentialités en termes d'apaisement voire de ressourcement des jeunes.

SOMMAIRE

Place à la nature

Sols perméables
p.8

Biodiversité
p.10

Végétalisation
p.6

Sobriété
lien au local
p.12

REPENSER LES COURS D'ÉCOLE

Un projet global
et transversal
p.22

Mixité d'usages
p.16

Espaces de vies

Passer à l'action

Accompagnement
des collectivités
et des écoles
p.26

Ambiances
p.18

PLACE

À

LA

NATU





Les enjeux environnementaux inscrits désormais dans la conscience collective sont également soulevés dans les cours d'école au regard d'un constat alarmant: des espaces trop artificialisés et aseptisés, peu de végétation (ou réduite à du décor), des revêtements trop imperméables, des problèmes d'évacuation de l'eau, la surchauffe en été, des matériaux peu locaux et banalisés...

Les cours représentent un fort potentiel de renaturation. La re-végétalisation avec la création d'espaces en pleine terre apporte de nombreux services écosystémiques, au bénéfice de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique, sans compter les bienfaits pour le confort et le ressourcement des jeunes.

Entre ombre et lumière, Groupe scolaire
Lycée français - Anvers © Groenman

RE



REVÉGÉTALISER

La réduction des espaces minéralisés au profit d'espaces végétalisés en pleine terre, contribue au confort thermique, à la qualité de l'air, et au sentiment de bien-être des usagers. Le contact avec la nature (sol, végétation, eau, faune) est essentiel pour l'être humain, d'autant plus pour l'enfant qui apprend la richesse des interactions du vivant et développe ses capacités sensorielles.

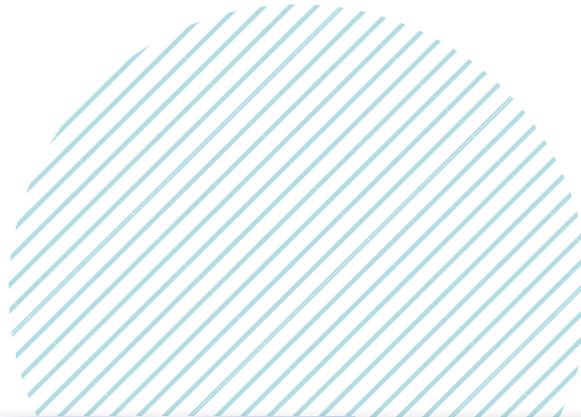
Porter attention au choix des végétaux / Bien choisir les végétaux

Ceux-ci doivent être adaptés à l'espace disponible ainsi qu'au milieu (sol, exposition, climat, usages), de préférence économes en eau et en entretien. Les aménagements favoriseront une diversité de strates et d'ambiances (végétation basse, massifs ponctuels, bosquets, arbres d'ombrage...).

Associer végétalisation et bâti

Les bâtiments et les limites peuvent être l'objet de plantation en pied de façades, ou clôtures, par exemple de grimpantes. Les pergolas végétalisées peuvent être un moyen de réduire l'ensoleillement à l'intérieur des salles.





Favoriser le bon développement des végétaux

Certaines conditions sont essentielles pour un développement optimal de la végétation, notamment une quantité et une qualité de terre suffisantes, des surfaces perméables pour favoriser les échanges sol-air, un arrosage adapté au début de la plantation...

Les végétaux existants sont à conserver si possible car déjà adaptés au lieu et porteurs de biodiversité.

Intégration de différentes essences végétales dans une cour d'école Lilloise



RETROUVER DES SOLS PERMÉABLES

Les sols bitumés ne sont pas les mieux adaptés aux cours d'école: imperméables et constitués de dérivés pétrochimiques peu sains, ils contribuent aux îlots de chaleur, gardent une connotation routière, et empêchent le développement d'un sol vivant.

Les sols perméables sont à favoriser, afin de réduire le ruissellement de l'eau, enrichir et irriguer la terre et encourager d'autres usages plus ludiques.



Favoriser la débitumisation

Ces travaux assez simples permettant de retirer le revêtement routier pour créer des îlots de fraîcheur, infiltrer l'eau, et retrouver des ambiances plus confortables et ludiques. L'infiltration de l'eau sur place est bénéfique pour l'écologie et limite les coûts d'investissement et d'entretien des réseaux.

Aménagements d'espaces perméables utilisant des matériaux locaux, dans le cadre du dispositif Oasis / © CAUE de Paris

Favoriser des sols naturels ou le réemploi de matériaux locaux

Les matériaux naturels (copeaux, terre, herbe...) stimulent l'imaginaire des enfants, leur motricité, l'expérimentation. Ils peuvent être issus du site lui-même (broyat végétal, gravier, pavés réutilisés...), ou de matériaux recyclés.



Associer la diversité de revêtements aux usages

Qu'il soit minéral, naturel, modulaire ou non, chaque revêtement peut favoriser certains usages, plus propices à l'activité ou au calme. Les contraintes d'entretien/propreté mettent souvent au second plan les qualités de sols en copeaux, bois, gravier, pourtant plus écologiques et sains pour les usagers.

Pole enfance Molière
aux Mureaux (78)
© agence Complémentterre
paysagistes



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET LA CONTINUITÉ DES MILIEUX

En tant qu'espaces gérés par la collectivité, les cours d'école constituent un véritable potentiel pour contribuer aux continuités écologiques, à la préservation de la biodiversité et au développement d'îlot de fraîcheur.

Elles peuvent participer à une échelle élargie au renforcement des trames vertes et bleues (haies, arbres, couvert végétal, sols perméables, noues, petites zones humides...), mais aussi à l'amélioration de la trame brune en retrouvant des sols vivants.

Penser à la présence de la faune

Il convient de préserver ou intégrer des abris pour la petite faune (interstices de murs, mobiliers, nichoirs...) pouvant être fabriqués en interne avec les enfants.

Ecole Fribourg en Brisgau



S'appuyer sur l'environnement et la géographie du lieu

L'hydrologie, la topographie, les trames végétales présentes sont des composantes à comprendre et intégrer pour la conception de la cour.

Favoriser une diversité de strates et d'essences végétales

Les choisir de préférence indigènes, rustiques, éventuellement mellifères, sources de nourriture...



Favoriser la présence de la trame bleue

Jardin de pluie à
l'école Nelson Mandela
(St Herblain - 44)
© Zéphyr paysagistes

La gestion des eaux pluviales permet de récupérer des eaux de toiture, canaliser l'eau vers la végétation, alimenter des petites noues, jardins humides ou jardins de pluie...

Privilégier une gestion adaptée et non extensive

L'usage de tailles plus douces, de tontes plus espacées ou différenciées selon les espaces favorise la biodiversité. Il est possible de conserver quelques zones sans entretien, non piétinées et non accessibles à certaines périodes aux enfants.



VALORISER LES RESSOURCES EXISTANTES ET LES COMPÉTENCES LOCALES

Face aux enjeux de transition écologique, (économie d'énergie, réduction des pollutions, filières locales...) et aux réductions des moyens des collectivités, le projet doit favoriser une maîtrise des coûts, une économie d'entretien et une certaine sobriété dans l'aménagement.

Limiter le «bilan énergétique» en favorisant l'économie circulaire et des matériaux «biosourcés»

Les matériaux d'origine naturelle (bois, fibres végétales, terre) ou issus du réemploi (présents sur place ou recyclés), constituent un potentiel intéressant. Les déchets verts pourront être réemployés, comme paillage ou pour alimenter un compost collectif.



Réemploi et participation des jeunes à l'école Robert Fabre, Villefranche-de-Rouergue // © CAUE 12

Valoriser les compétences et savoir-faire locaux

Les services ou agents techniques, les artisans de la région peuvent être sollicités pour mieux ancrer le projet dans son territoire et impliquer la population locale. Des chantiers en interne avec les enfants pourront être menés pour mieux les associer et les sensibiliser.



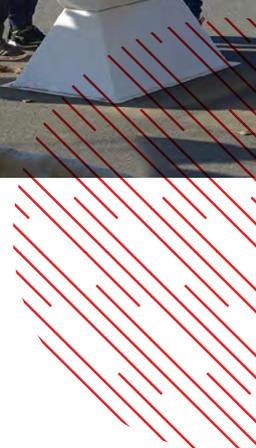
Trouver l'équilibre entre existant et réhabilitation

Dans une cour existante, tout n'est pas à refaire, une partie de l'enrobé peut être gardée, la topographie existante utilisée pour des jeux, des matériaux recyclés...

Aire de jeux en matériaux issus du réemploi - Cour Oasis



ESPA- CES



DE VIES



Végétalisation de la cour élémentaire à Libourne (33)
© atelier CLAP paysagistes

Les fortes contraintes liées au respect des normes, à la sécurité, à l'entretien et à la réduction des coûts prévalent trop souvent sur le bien-être des usagers. Le développement et l'épanouissement des enfants est souvent réduit au seul dévouement.

La recherche d'aménités, de confort, la question des ambiances, sont au coeur de l'aménagement des cours d'école pour encourager le vivre ensemble dès l'enfance.

De nouvelles pratiques peuvent émerger en lien avec le projet d'aménagement, favorisant plus de contact avec la nature, plus d'expérimentation, et pouvant aller jusqu'à faire la classe dehors.



PERMETTRE UNE MIXITÉ D'USAGES

Lieux vécus, participant à la construction de la personnalité de chaque enfant et adolescent, et facilitant le vivre ensemble, les cours d'école doivent permettre une mixité d'usages sans aller dans le cloisonnement de l'espace.



Ecole La Providence, Paris

Discuter, se reposer, se retrouver

Bancs, gradins, cabanes, estrades, assises en vis à vis..., sont autant d'éléments supports d'interactions sociales. Ces espaces calmes et intimistes sont localisés de préférence à l'écart du bruit, des grands mouvements de course et des jeux de ballon. L'ombre végétale, texture des matériaux tels le bois, parfums de fleurs offrent confort et apaisement.



Filles et garçons, des espaces pour tous

«Dégenrer» les espaces contribue à une plus grande équité entre filles et garçons. Les jeux de ballon sont décentrés, des aménagements mixtes et multiactivités peuvent être prévus, tels terrasses bois sur différents niveaux, buttes en sol souple, marquages au sol, ...

Collège Perbosc/Auterive.
Atelier GAMA

Jouer, courir, se défouler

Les lieux de «défoulement», pour des activités sportives, pour jouer, courir, (de façon libre ou encadrée) avec un revêtement de sol adapté (éviter les sols meubles) occupent une place partagée avec les autres usages de la cour. L'enrobé ne doit pas être l'unique traitement de sol. Il est réservé à un espace délimité.



Expérimenter

Les éléments de mobilier temporaires et permanents peuvent diversifier les possibilités de jeux : passerelles en bois, parcours en rondins, marquage au sol, balançoires, toboggans, cabanes, terrains d'aventure...

L'expérimentation peut inclure du jardinage, le soin d'animaux... Les espaces extérieurs deviennent ainsi supports pédagogiques d'observation et d'expérimentation.



CONCEVOIR DES AMBIANCES DE QUALITÉ, PROPICES À L'ÉPANOUISSEMENT ET VALORISANTES

La cour d'école est dorénavant considérée comme composante essentielle du bien-être et indissociable du bien-vivre ensemble.

En ce sens, les ambiances sont primordiales, permettant aux usagers de l'espace d'être bien dans leur lieu de vie.

Conforter les ambiances existantes

Arbres, haies, espaces de pleine terre présents, reliefs, vue sur le grand paysage... sont autant d'éléments à conserver pour conférer aux lieux une singularité. Ils leur donnent une dimension humaine qui touche au «sensible» tout en favorisant le développement physique des élèves.



Travailler la relation intérieur/ extérieur

Des espaces semi-ouverts aux limites poreuses peuvent permettre d'avoir une perception agrandie des espaces, d'être source de lumière, et offrent des occasions de s'évader, essentiels à l'apprentissage et l'émancipation.

Pôle enfance jeunesse
aux Touches (44)
© CAUE 44 Agence 7
Lieux paysagistes /
Atelier de la Maison
Rouge architectes



Exemple de classe à l'extérieur © christian phillips
photography (tiré de Landscape Architecture magazine)

Combiner les matériaux, teintes, végétaux

Les matériaux chaleureux comme le bois apportent douceur et confort. Les teintes chaudes, froides, tonifient et apaisent. Le végétal est une matière vivante qui change au fil des saisons, grandit et se magnifie.

PAS-
SER

À

L'ACTIO





Chantier jardinage à l'école Dolent/CAUE75

ON



UN PROJET GLOBAL ET TRANSVERSAL

La diversité des publics (jeunes, enseignants et animateurs, habitants, employés, techniciens...) et des contraintes (normes, sécurité, entretien...), implique d'avoir une vision globale et transversale, depuis la programmation jusqu'à la réalisation et à la vie de la cour, en s'entourant des bons professionnels et partenaires.

La cour d'école en dialogue avec son environnement

Par les dynamiques et les flux qu'elles génèrent à l'échelle des quartiers et des villages, les écoles contribuent à une ambiance de quartier vivant. Elles représentent souvent un caractère symbolique et identitaire et sont des lieux de rencontre. Leur caractère polarisant nécessite de penser les écoles et leurs abords avec une vision globale : bâtiments et cours, mais aussi espaces extérieurs, limites, abords et accès. Aborder cette complexité requiert de conjuguer une perception depuis l'extérieur du site, ainsi que le point de vue à hauteur d'enfant.

Parvis des écoles à Corpeau (21) /
Atelier Olivier Lesage



Penser la mutualisation des cours et des espaces publics et de loisirs ?

Dans certains contextes, la cour peut devenir un espace public ouvert et accessible en dehors des temps scolaires. Les espaces publics de proximité des écoles offrent également des potentialités de découverte, de jeu et de sensibilisation des enfants qui peuvent aussi être valorisés dans le cadre scolaire. Des mutualisations peuvent être pensées avec les équipements sportifs communaux à proximité des écoles en facilitant les liaisons douces. La réversibilité des aménagements est donc à prendre en compte.

Il n'y a cependant pas de «recette miracle», la démarche est à adapter aux ambitions des usagers et de la collectivité, et au contexte, qu'il soit urbain, périurbain ou rural, création neuve, extension, ou réhabilitation...



Penser la vie du lieu sur le long terme

Si le périmètre de réflexion est élargi aux abords de la cour, l'échelle de temps doit aussi prendre en compte la gestion/vie de l'espace après les travaux. L'entretien sur le long terme mérite d'être pensé parallèlement à la conception. Il est pertinent d'avoir une réflexion collective/partagée, en associant agents municipaux, équipe pédagogique, enfants, ..., voire même en l'intégrant dans un cadre pédagogique ou dans des actions de sensibilisation.



Impliquer les divers acteurs pour co-construire le projet

Ces lieux demandent d'être réfléchis et co-construits avec les usagers. Ils ont en effet l'expérience du lieu, connaissent les potentiels et faiblesses, et peuvent préciser leurs attentes pour écrire un programme au plus près des besoins. Leur implication facilitera également l'appropriation des nouveaux lieux.

Réunir les divers acteurs au sein d'un comité de pilotage qui suivra toute la démarche

Réunir une équipe pluridisciplinaire

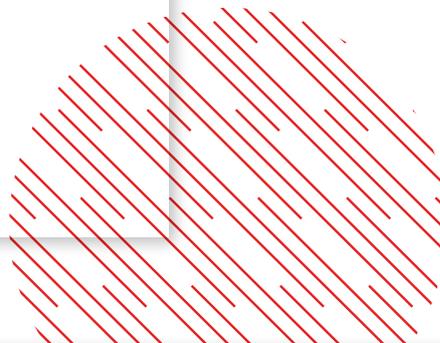
Dans le cas où la collectivité prévoit l'intervention d'un maître d'œuvre pour la conception du projet, les équipes pluridisciplinaires avec un paysagiste concepteur pourront apporter leur savoir-faire et connaissances, ainsi que des compétences en sociologie voire en concertation...



Solliciter le plus d'acteurs dès le début de la réflexion

Pour un diagnostic partagé,
il convient d'associer l'équipe
enseignante, les animateurs CLAE
et CLSH, les parents d'élèves, les
élèves, mais aussi les services
techniques/espaces verts pour la
gestion, la sécurité et l'entretien.

Atelier pédagogique mené par le
CAUE31 auprès de l'école élémentaire
de La Salvetat Saint Gilles

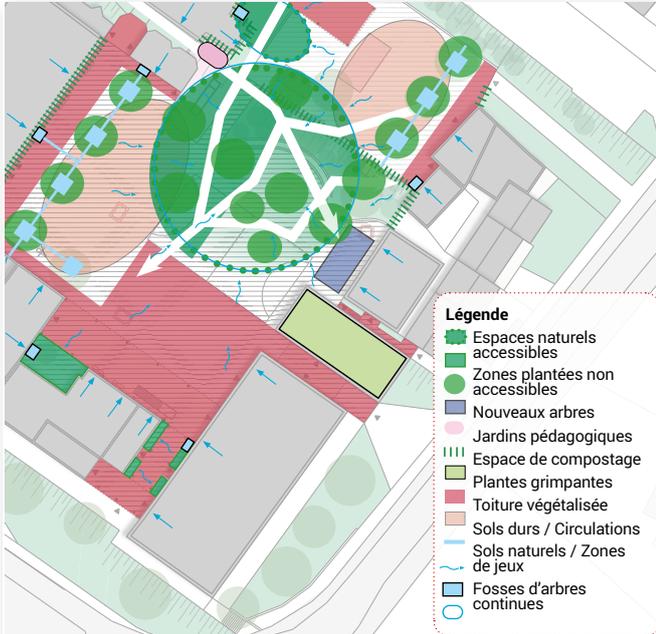


Proposer une implication des enfants au travers d'un projet pédagogique et d'ateliers participatifs

Atelier de fabrication de maquette du
projet de réaménagement de la cour du
collège Perbosc à Auterive/Agence Gama



L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS



Plan des enjeux d'aménagement
d'une cour d'école par le CAUE31



Atelier visite de l'école de Montesquieu Volvestre
par le CAUE31

Le CAUE 31

Dans le cadre de ses missions, le CAUE peut accompagner la collectivité dans la définition de son projet de renaturation de la cour d'école. Il propose une aide à la définition des orientations d'aménagement et à l'établissement d'un pré-programme.

Dans le cas où réside une implication conjointe entre la collectivité et l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire avec engagement de travaux à court terme, le CAUE peut proposer des ateliers pédagogiques. Ces ateliers conduits dans le temps scolaire, permettent de sensibiliser les élèves aux enjeux de la transition écologique dans l'aménagement de leur cadre de vie. Ils viennent également nourrir la réflexion de l'équipe municipale en termes de besoins et d'usages.

A l'issue de l'étape de pré-programmation, le CAUE peut accompagner la collectivité dans le passage à l'acte qui se traduit suivant la taille des projets, soit par une aide au choix du concepteur paysagiste, soit par des conseils à la mise en œuvre et à la gestion paysagère. Des actions de formation et de sensibilisation peuvent également être organisées à la demandevisites, ateliers, chantiers écoles...



Maquette projet de réaménagement de la cour du collège Perbosc à Auterive/ Agence GAMA

Les acteurs professionnels à associer

Pour favoriser l'émergence d'un projet de qualité, tout au long de la démarche de projets, la collectivité pourra associer divers professionnels, et notamment :

Le Paysagiste concepteur :

- pour mener une réflexion à différentes échelles : du grand paysage, quartier / village, à la cour jusqu'aux détails de conception.
- pour des interventions ponctuelles de conseil en aménagement et de gestion (petits projets)
- pour porter une attention particulière aux enjeux écologiques, aux dynamiques liées au vivant (faune / flore, eau, sol...) et à l'évolution

dans le temps, en anticipant la gestion des espaces sur le long terme.

- pour un apport de compétences qui croisent les thématiques de gestion de l'eau, sol, pente et nivellement, connaissance du végétal, (choix, conditions de plantations) matériaux, tout en prenant en compte les usages et fonctionnalités des lieux.

Partenaires associatifs

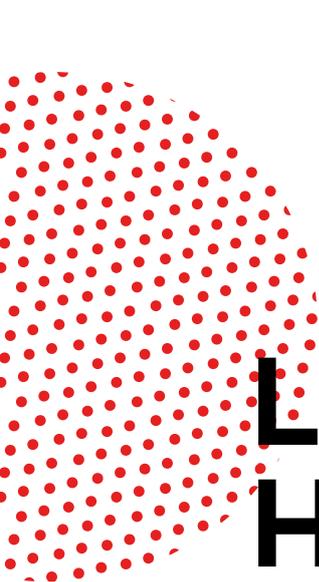
Implication possible de partenaires associatifs selon le contexte (Arbres et paysages d'Autun, Nature en Occitanie, les Vergers du Comminges, associations locales liées à la nature, ...)



Ressources, pour aller plus loin

- Plaquette du CAUE 44 « les cours d'école », conférence « cours verts et matière grise »
- «les cours Oasis»: Cahier de recommandations et ressources d'accompagnement pour la transformation des cours d'école, CAUE 75
<https://www.caue75.fr/ateliers-a-l-ecole/ateliers-cours-oasis>

- Guide pour l'amélioration des cours de récréation en région Bruxelloise (doc téléchargeable sur beecole.brussels)
- Métropolitiques – Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics
- Revue Urbanisme; numéro spécial « Cours d'école Oasis, transformer les cours pour les adapter à la ville », Septembre 2022



LE CAUE DE HAUTE-GARONNE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental d'information, de sensibilisation, de conseils, gratuit et ouvert à tous.

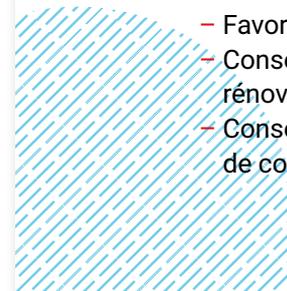
Il a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans des missions de sensibilisation du grand public et des élus, de conseil auprès des particuliers et des collectivités locales et d'actions pédagogiques dans les écoles, collèges et lycées.

Ses statuts

Le CAUE est une association à mission de service public créée à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la Loi sur l'architecture de 1977.

Ses missions

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Dans ce cadre, il assure diverses missions :

- Informer tous les publics et diffuser la culture architecturale, urbaine et paysagère ;
 - Favoriser les échanges et la concertation ;
 - Conseiller les particuliers sur leur projet de construction, de rénovation ou de transformation d'un bâtiment ;
 - Conseiller les collectivités locales sur leurs choix d'urbanisation, de construction et d'amélioration du cadre de vie.
- 

Octobre 2022